

LE PUBLICISTE.

SEXTIDI 16 Thermidor, an VI.



Préparatifs faits à Alexandrie d'Egypte pour la réception d'une armée française. — Manifeste du gouverneur de Turin, qui défend toute insulte envers les Français. — Arrestation dans le Piémont du chef des Barbets. — Portrait du margrave de Bâle. — Nouvelles diverses d'Angleterre et de Paris. — Lettre des commissaires français à Rome, au directoire exécutif.

E G Y P T E.

D'Alexandrie, le 16 prairial.

Les magasins qu'on a formés ici, sont prêts; ils attendent les troupes pour lesquelles ils sont destinés. On nous avoit annoncé d'abord quarante mille hommes; mais on dit à présent vingt; les autres vingt mille, iront par l'isle de Chypre passer à Alep, d'où, après quelques jours de repos, on les embarquera sur l'Euphrate, pour se rendre au golfe Persique. La colonne d'ici, ira à Suès par Rosette & le Caire, pour s'embarquer sur la mer Rouge où des ingénieurs français & des pontonniers ont fait construire des bateaux qui ne craignent pas les bas-fonds; ils sont en forme de radeaux, & porteront trois, quatre & cinq cents hommes. Les navires de guerre que les français ont aux isles de France & de Bourdon, doivent se rendre à l'embouchure du golfe, pour protéger le passage de la mer de l'Inde: les anglais ne pourront l'empêcher, ayant point de forces dans cette mer, que deux ou trois frégates au plus.

Deux commissaires français, qui sont ici, font insinuer aux turcs, par leurs interprètes, qu'ils viennent s'unir aux musulmans, pour combattre les ennemis de la religion de Mahomet & d'Ali. Cela fait un grand effet sur le peuple; & en propageant ces idées, ils pourront avoir le dessus de monde qu'ils voudront, pour se battre.

Un brick républicain arrivé hier, a annoncé que Buonaparte devoit être parti de Toulon, & qu'on auroit sous peu de tems de ses nouvelles.

Deux français, servant dans l'armée de Typoo-Saïb, sont ici depuis quinze jours; ils attendent le général républicain, pour conférer avec lui, sur les opérations futures qui doivent avoir lieu dans l'Inde. Les pachas ont été de la Porte de donner aux français tout ce qu'ils demandent.

I T A L I E.

De Turin, le 4 thermidor.

Le gouverneur de cette ville vient de faire publier le manifeste suivant:

Par suite des mesures adoptées, S. M. se flattoit de voir la tranquillité parfaitement rétablie dans ses états. Elle apprend avec peine & surprise que plusieurs individus se sont produits dans le pays pour égarer le bon esprit du peuple & l'entraîner dans leurs mauvais desseins, exagérant les maux publics, en prédisant de plus grands encore, & excitant des haines & des ressentimens contre les Français.

« Leur profonde méchanceté peut amener des effets funestes pour la sûreté générale & particulière. Les Français sont en Piémont sur la foi des traités solennels de paix & d'alliance. Tout dessein hostile contre eux seroit donc contraire aux engagements contractés par le roi, & aux principes d'honneur qui, de tous les tems, ont été ceux de sa nation; il seroit la source des plus grands malheurs pour l'état & pour les individus. Sa majesté veut prévenir ces malheurs, en faisant connoître le danger à ses bons & fideles sujets, en les mettant en garde contre les trames insidieuses dont ils sont entourés, & en arrêtant le cours de ces manœuvres perfides. C'est pourquoi le recours aux supérieurs, en cas de griefs & d'insultes, étant toujours ouvert, l'intention du roi est que chacun s'abstienne de tenir des discours qui puissent exciter de la fermentation dans le peuple, l'irriter contre les Français, & mettre en danger la tranquillité publique, dont seront regardés comme perturbateurs & punis comme tels, selon les loix, tous ceux qui contreviendront à ces ordres ».

Signé.....

Extrait d'une lettre de Turin, du 5 thermidor.

L'ambassadeur de la république, qui étoit allé à Milan, en est de retour depuis hier au soir; il est venu avec le général Brune, qui se rend à Paris. On a fait courir le bruit qu'il est disgracié; mais rien n'est plus invraisemblable.

On donne comme certain le renvoi de nos ministres; déjà le premier président est destitué & remplacé par le substitut du procureur-général. Le gouverneur Saint-André, émigré niçard, est renvoyé ainsi que son fils. On désigne plus de vingt familles nobles qui doivent recevoir l'ordre de s'exiler de la cour, & de se retirer dans leurs terres comme ayant dirigé, depuis l'an dernier, l'organisation & l'exécution des fusillades.

L'arrestation du chef des barbets, Coulin, connu par plusieurs assassinats commis sur les routes contre les Français & autres voyageurs, & sa traduction à la citadelle, a jetté l'épouvante parmi ses directeurs secrets. Ce monstre, se voyant pris & abandonné par ceux qui l'ont mis en œuvre, n'a pas voulu porter seul la responsabilité des crimes dont il étoit l'instrument: en conséquence, il parle & révéle, dit-on, d'horribles mystères.

Ce sont deux piémontais, Pira & Marsaglia, qui sont restés dans la citadelle, en qualité, l'un de chirurgien, l'autre de commissaire. La faveur & l'estime dont ils jouissent auprès des Français est un sujet de désolation pour bien du monde.

L'un d'eux a donné des renseignemens importants.

divisé en trois
Geneve, intro
parties actuelle
logny, des Eau
de Chêne, es
ex, qui sera de
aire qu'une sen
écée sur le ter
composé des pa
districts de Da
, & de la com
anton de Fern
français à Rome, au directoire exécutif.
ernier seroit le
at.
partement du l
& criminel. Il
nal de commerc
ombre & d'enn
irectoire exécut
ans les délais
ables.
s autorités cont
u'aux élections
omination appa
ales & électoral
ave la résoluti
germinal dernie
mais ne peuvr
on.
er..... pair
vis... 17 f. 25
s..... 16 f. 25 c.
..... 2 f. 38 c.
..... 2 f. 35 c.
..... 106
arg..... 50 f. 60
se..... 5 f. 30
le..... 81 f. 50
Hol..... 11 f. 60
..... 2
n. 34 f. 75 c. à 50
22 deg., 270 à 290
artin, 3 fr. 10 c.
— Sucre d'Ant
40 à 55 c. — Su
du Levant, 2 f. 30
, 5 f.
e Bourbon-Conti
our Paris, & 9 f.
r, rue Cassette, 8
est peu qui offe
écrites curieuses
FRANÇOIS.
423,

AUTRICHE.

De Vienne, le 30 messidor.

Suivant les dernières nouvelles de la Serbie, l'insurrection de Passwan-Oglou vient d'être terminée par la mort de ce rebelle. Les troupes sous ses ordres se voyant investies dans Widdin, & éprouvant la plus grande disette de vivres, se sont soulevées, ont massacré leur chef & envoyé sa tête au capitain-pacha, comme preuve de leur soumission.

(Cette version, quoique différente de celle que nous avons donnée, confirme en quelque sorte la mort de Passwan-Oglou.)

On a reçu ici des lettres qui annoncent que l'amiral Nelson a joint la flotte française, partie de Toulon, dans les parages de Candie, & qu'il s'en est suivi un combat, dont le résultat n'est pas encore connu. Ce bruit a besoin de confirmation.

ALLEMAGNE.

Bulletin de Rastadt, du 10 thermidor.

Peut-être ne sera-t-il pas sans intérêt de connoître le prince dans les états de qui se tient un congrès, qui fera dans l'histoire une époque si remarquable.

Le margrave de Bade-Bade, pourroit être le modèle de tous les chefs des petit états, & celui de tous les peres de nombreuses familles. Il réunit les qualités qui, sous ce double rapport, font le bonheur de ceux qui lui sont soumis. Juste, bon, humain, populaire, il marque chacun de ses jours par quelques traits de bienfaisance. Nul impôt accablant ne pese sur le peuple qu'il gouverne. Ceux que les loix du pays & la constitution germanique lui permettent d'établir, sont assis & repartis avec une équité scrupuleuse & la plus grande modération. Le retard de paiement, lorsqu'il est involontaire, n'occasionne point de ces mesures qui, dans d'autres pays, sont plus onéreuses que l'impôt même.

Pendant cette lutte désastreuse dont ses états ont été le théâtre, il n'a point, ou presque point, augmenté l'impôt ordinaire de guerre. Il a payé de la caisse de ses revenus patrimoniaux & domaniaux & de ses épargnes, les contributions successivement exigées par les généraux français & autrichiens. On ne voit de mendiens dans ses états, que ceux que les circonstances y ont poussés des états voisins. Une institution aussi sage que salutaire, oblige chaque commune à nourrir ses indigens, & des collectes périodiques, dont le produit est administré avec économie & avec fidélité, suffisent aux besoins des pauvres de tout âge & de tout sexe, & à ceux des malades.

La justice, sous l'œil sévère d'un régent équitable, s'administre avec impartialité & sans beaucoup de frais. On ne peut se plaindre que de l'interminable lenteur des formes, vice général de l'ordre judiciaire en Allemagne. Les juges & autres officiers de justice ont des gages déterminés. Tous les émolumens & les épices sont versés dans une seule caisse, d'où on les tire suivant le besoin. Le reste appartient au prince, qui l'applique à des œuvres de bienfaisance. On ne voit dans les états de Bade, que très-peu de condamnations à mort. Nul jugement criminel ne peut être exécuté, sans être revêtu de la signature du prince, qui comme en une détention à la maison de force, toute peine capitale, à moins que l'atrocité du crime ne l'oblige à effrayer les scélérats par quelque grand exemple. Dans ces cas rares, on a vu plus d'une fois sa main trembler en signant, & ses yeux se mouiller de larmes.

Lorsqu'il paroît au milieu de ses sujets, il n'est point environné de gardes ni d'aucun faste. Il n'a près de lui personne que ceux que leurs fonctions y attachent. On le distingue que par sa grande affabilité & par les honneurs dont il est décoré. Il ne refuse d'audience à personne, & est tous les jours accessible, & reçoit lui-même les pétitions de ses sujets comme celles des étrangers. On ne sort point de sa présence, sans recevoir une réponse satisfaisante, ou au moins quelques-unes de ces expressions d'intérêt qui consolent des refus même.

Dans le sein de sa famille, ce prince est l'époux le plus tendre, le pere le plus doux & le plus soigné. Il n'a aussi y trouve-t-il sa récompense. Il seroit difficile de lui assigner un rang dans les cours, mais dans les autres rangs de la société, une famille plus distinguée par ses qualités, par son union, & s'il est permis de s'exprimer ainsi, plus complètement héritière du caractère & du caractère du chef de la maison : aussi la plume des rois de l'Europe témoignent-ils le plus grand empressement à transplanter dans leurs cours les rejetons des maisons de Bade. Trois des petites filles du margrave ont épousé trois princes déjà puissans, ou héritiers présomptifs de vastes états.

La cour de Bade est le séjour des mœurs ; on n'y voit ni orgueil, ni luxe, ni ce fracas qui étourdit ceux qui en sont les acteurs, comme ceux qui en sont les témoins.

Le peuple de ce margraviat peut espérer de jouir longtemps du prince qui fait son bonheur ; & lorsque le ciel le lui ravira, il est à-peu-près sûr de le voir remplacer dans un fils tout-à-fait digne de lui succéder.

ANGLETERRE.

De Londres, le 3 thermidor.

On nourrit ici des bruits les plus absurdes la crainte du peuple & la cupidité des joueurs à la hausse. On veut qu'on veuille faire élever un peu le prix des fonds, pendant la nouvelle que Buonaparte est pris avec son armée, mais cette ruse, employée déjà plusieurs fois, est sent usée.

Toujours beaucoup d'incertitude sur les détails des dictoires qui arrivent d'Irlande. Ce qui est sûr, c'est que les Irlandais-unis ont brûlé les villes de Blessing-Town & de Donald. Ils sont en nombre du côté de Naas & dans les environs de Dublin.

Quelques personnes pensent que leur plan est à présent de trainer en longueur, de harasser les troupes françaises sans en venir aux mains, & d'attendre ainsi l'hiver. La saison ne permettra plus aux escadrons anglais et de la mer, & où les français, profitant des longues nuits d'un moment favorable, pourront faire passer des escadrons de la mer, & où les français, profitant des longues nuits d'un moment favorable, pourront faire passer des escadrons de la mer, & où les français, profitant des longues nuits d'un moment favorable, pourront faire passer des escadrons de la mer.

On a fusillé un Irlandais surpris en liant les draps de l'homme de Thomas Payne. Cependant cet ouvrage de paroître traduit en langue du pays de Galles.

Les matelots fusillés pour avoir voulu amener leur seau dans les ports de France, sont ceux de l'Albatros, ils ont été dénoncés par leurs camarades du *Platon*.

On avoit cru voir des vaisseaux hollandais croiser sur les côtes d'Ecosse. Le ministère assure que ce sont des vaisseaux russes.

On paroît craindre une attaque du côté de Douvres. Lord Maitland y commandera une compagnie de régiment, & vient d'y être envoyée pour renfort. Dix compagnies de milices viennent d'être rennées à Canterbury, sur la route de Douvres à Londres.

On n'est pas sans inquiétude sur les juifs, auxquels on suppose du penchant pour les Irlandais-unis, & qui ont des relations très-étendues dans tous les pays de l'Europe où ils sont dispersés.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Paris, le 15 thermidor.

Le collège de l'égalité, rue Jacques à Paris, vient de recevoir de François (de Neufchâteau), le nom de *Prytanée Français*. Le Prytanée, à Athènes, étoit un lieu où l'on éleve gratuitement les enfans des citoyens indigènes qui avoient bien mérité de la patrie.

— Le secrétaire de l'ambassadeur d'Espagne à Vienne, a passé à Strasbourg, se rendant à Paris. On dit qu'il étoit chargé de dépêches de l'empereur pour le directoire.

On apprend de Tours que Metayer, dit Rochambeau, fameux chef de chouans, & le Roux, dit l'aimable, un de ses aides-de-camp, ont été jugés le 5 de ce mois, par un conseil de guerre, & été fusillés le 8. Rochambeau est mort, en criant : *vive le roi*.

— Le capitaine Bourde qui commandoit la *Sensible*, est arrivé à Toulon. Il a écrit au ministre de la marine, que sa frégate n'étoit armée qu'en flûte, & qu'ainsi il n'avoit pu soutenir une action contre une frégate anglaise, supérieure en forces.

L'équipage de la frégate française étoit composée de Maltais, qui n'avoient agi qu'à force de menaces. Bragay-d'Hilliers, quoique criblé de balles, n'est point dangereusement blessé. Il a eu le tems de dérober ses dépêches aux Anglais, en jetant tous ses paquets à la mer. Il a été conduit, avec ses deux aides-de-camps à Gibraltar, d'où ils doivent être transférés à Londres.

Le citoyen Arnaud, auteur de *Marius à Minturne*, étoit sur la *Sensible*. Il a été jeté par les Anglais dans un navire napolitain, ainsi que la majeure partie de l'équipage français. La faiblesse de sa santé avoit forcé Arnaud de se séparer de Buonaparte, qui l'avoit engagé comme ami, à le suivre dans son expédition.

— La seconde division de vaisseaux russe a opéré sa jonction avec l'escadre anglaise de la mer du Nord ; la troisième est attendue incessamment.

— On dit qu'un bâtiment arrivé de Saint-Domingue à la Corogne, a apporté des dépêches du général Houdouville. Il avoit aussi à bord Raimond & le général Rigaud, qui viennent prendre place au corps législatif, ayant été nommés députés aux dernières élections.

— On ne peut encore rien avancer de positif sur les événemens de Milan, parce que les personnes qui doivent en avoir une connoissance plus particulière, ne s'expliquent à cet égard que dans un style énigmatique. Ce qu'on croit entrevoir, c'est qu'il s'est tenu entre plusieurs personnes des conférences auxquelles la légation française n'a point été étrangère & qui avoient pour but de chercher des moyens d'économie, afin de mettre la dépense de la république cisalpine au niveau de la recette qu'elle dépense de plusieurs millions. Il a été proposé dans cette assemblée, pour atteindre le but désiré, de réduire le nombre des membres du directoire & du corps législatif. Sur cette proposition, un des députés qui assistoient à ces conférences, a déclaré qu'il ne vouloit plus y prendre part ; & il a été les dénoncer à la tribune du corps législatif, comme une conspiration.

— M. Brugge, professeur d'astronomie à Copenhague, se rend à Paris avec l'agrément de S. M. danoise, pour

assister aux conférences relatives à l'établissement de l'uniformité des poids & mesures.

— L'ex-constituant, Adrien Duport, vient de mourir à Appenzel en Suisse, d'une maladie de poitrine, qui le tenoit depuis long-tems dans un état de langueur & de souffrance. On dit qu'il étoit dans un extrême dénuement.

— Un autre membre de l'assemblée constituante, Mounier, a établi depuis six mois au Belvedere, près Weimar, une maison d'éducation, dans laquelle il y a dix jeunes gens, depuis dix-sept à vingt ans : ce sont pour la plupart des Anglais, ou des Ecossais.

PEINTURE.

Le salon d'exposition des tableaux est ouvert depuis plusieurs jours, & attire un concours immense, quoiqu'il ne présente cette année que peu de productions remarquables. Mais beaucoup de curieux ou d'oisifs vont parcourir cette galerie, sans pouvoir la juger. Ce sont des Barbares au milieu des richesses & des monumens d'Athènes. Il leur faut des guides pour diriger leurs pas, des yeux pour suppléer à l'expérience des leurs, & une sorte d'éducation préliminaire sans laquelle ils sont plus éblouis que frappés de la foule des objets qui se succèdent devant eux.

L'*Itinéraire critique du salon de l'an 6*, est destiné à leur apprendre à voir ces tableaux, & à en apprécier les défauts & les beautés. Il paroît par feuille, & se vend chez le citoyen Bien-Aimé, rue de la Loi, n°. 1231, & chez les marchands de nouveautés. Les cahiers réunis formeront à-peu-près un volume de 300 pages, qui sera comme un cours complet pour le salon de cette année. Cette brochure s'éloigne également du ton de la satire & de celui du panégyrique. C'est, sur chaque morceau, un jugement motivé & développé avec sagacité & avec goût. On y reconnoît la saine critique & le coup-d'œil d'un ami éclairé des arts, & qui sans doute s'est aussi lui-même exercé dans la peinture.

Les articles suivans pris au hasard, donneront une idée de l'objet & du mérite de ce premier numéro, peu susceptible d'analyse, & qu'il faudroit citer en entier pour le faire connoître :

N°. 385. N. A. Tannay.

« Le citoyen Tannay n'a exposé cette année qu'un tableau ; mais on ne lui doit pas moins de reconnaissance. C'est *l'extérieur d'un hôpital militaire provisoire*. Une vaste étendue de bâtimens éclairés avec une intelligence parfaite, avec une sorte de magie, forme le fond de ce tableau. Il vient d'arriver des voitures chargées de malades, de blessés, de gens préposés pour leur donner des soins & d'objets destinés à leur service. Les degrés qui conduisent à la terrasse par laquelle on arrive à l'hôpital, & la terrasse elle-même, sont couverts de figures, toutes occupées à différens emplois, & formant des groupes qui se rencontrent sans se nuire, & concourent à composer un ensemble plein de vie, de mouvement & d'activité. De l'empressement sans désordre, de la multitude sans confusion, de la variété sans papillotage, voilà ce qu'on distingue principalement dans cette composition vraiment savante. Un seul arbre est à droite sur le devant du tableau ; il sert comme de repoussoir au reste, & paroît avoir été destiné à fixer le lieu de la scène.

« Cette intention a peut-être exagéré aux yeux du citoyen Tannay, le ton & l'épaisseur des masses qu'il devoit lui donner. L'arbre est d'un verd noir, semblable à celui

du cyprès : son feuillage est lourd & uniformément éclairé. On le prendroit pour une découpe appliquée après coup, sur la toile. Pourquoi avoir fait choix d'un arbre si verd, pour le placer auprès d'un hôpital militaire? Le ton général du tableau offre une teinte mélancolique qui attache, qui intéresse. Si l'artiste avoit choisi pour époque, les premiers jours de l'automne, qu'il eût peint un arbre déjà dépouillé d'une partie de ses feuilles, & prêt à en perdre d'autres; n'auroit-il pas mieux rendu sa pensée? C'eût été une sorte d'emblème de son sujet. On n'y auroit arrêté ses regards que pour réfléchir sur les maux de la guerre & sur le bonheur de la paix.

N°. 226. LAGRÈNÈRE, l'aîné.

Des soldats, envoyés par Cassandre pour tuer Olympias, mere d'Alexandre, ne peuvent soutenir le regard de cette princesse; et n'osent exécuter l'ordre qui leur a été donné.

« Non, je ne croirai jamais que cette femme si ignoble par sa taille & par ses traits, ait pu donner le jour à un héros; elle est debout, à la gauche du tableau. Au milieu, sur le même plan, on voit deux soldats, dont l'un détourne les yeux & l'autre la regarde encore, sans oser lui porter le coup fatal. A droite, une foule immense de vieux soldats entre par deux arcs des. Sont-ce encore des assassins? est-ce la garde de la princesse? Je l'ignore? Toutefois, si ce sont ses défenseurs, ils ont déjà prouvé bien peu de vigilance; & sans le regard d'Olympias, leur secours seroit un peu tardif. C'est dans ce regard que réside, dans l'intention de l'auteur, toute l'expression du tableau. Il falloit peindre de la dignité, du courage, tout ce qui impose; & j'ai beau regarder l'Olympias du citoyen Lagrènerie, je ne vois qu'une grosse femme, courte, forte en os, & qui ouvre un œil de porcelaine grise, trois fois trop grand pour son visage ».

DIRECTOIRE EXECUTIF.

Arrêtés du 13 thermidor, an 6.

« Le directoire exécutif, informé de la conduite que le capitaine de frégate Bourde a tenue lors de la rencontre de la frégate de la république la *Sensible* avec la frégate anglaise le *Sea-Horse*; considérant que cet officier s'est rendu à l'ennemi aussitôt après les premières volées, arrête qu'il cessera sur-le-champ toutes fonctions; que le ministre de la marine prendra des renseignemens sur la conduite que les officiers & marins ont tenue dans le combat, & provoquera la punition de ceux qui n'auront pas rempli leur devoir. »

« Le directoire, oui le rapport sur le combat soutenu le 17 messidor dernier, par le brick de la république le *Eodi*, contre le brick anglais l'*Aigle*; considérant que l'honneur du pavillon français a été vaillamment soutenu dans ce combat, & que l'ennemi, malgré la supériorité de ses forces, n'a dû son salut qu'à la fuite & à la protection qu'il a trouvée dans un port neutre; arrête que le lieutenant de vaisseau Sennequier est promu au grade de capitaine de frégate, & que les ministres de la guerre & de la marine prendront des renseignemens sur les défenseurs de la patrie de terre & de mer qui se sont distingués dans ce combat, & proposeront, s'il y a lieu, leur avancement. »

« Le directoire a arrêté aussi qu'il sera payé, sur les fonds de la marine, un secours provisoire de 600 francs à la veuve du lieutenant de vaisseau Thevenard, tué dans un des combats livrés par la frégate la *Seine*. »

DE L'IMPRIMERIE DU PUBLICISTE, rue des Moineaux, n°. 423.

Extrait d'une lettre des commissaires du directoire exécutif de la république française envoyés à Rome.

Rome, le 27 thermidor, an 6.

Citoyens directeurs, nous allons vous entretenir d'un nouveau bienfait dont la république romaine sera redevable à la présence des Français sur son territoire.

Le dessèchement des marais Pontins, qui fut successivement entrepris par Appins-Claudius, par César, Trajan, Théodoric, ainsi que par plusieurs papes, avoit été repris avec succès par Pie VI. Le zèle du népotisme avoit contribué à accélérer les travaux, & déjà la plus grande partie de cette terre fertile, ancienne partie des Volsques, avoit été rendue à la culture.

Pendant les dernières années du règne de Pie IV, la pénurie du trésor fit suspendre les travaux commencés, & négliger même l'entretien des canaux.

Le retard d'une seule année pouvoit occasionner des dommages pour long-tems irréparables.

Le citoyen Henri Reboul ayant été chargé de se rendre sur les lieux pour affaires relatives à l'administration des finances, a conçu l'idée d'appliquer à la conservation & à l'amélioration des terres pontines, les moyens industriels & l'activité de quelques Français qui se trouvent à Rome. Il leur a proposé l'acquisition de ces marais comme un objet de spéculation, non moins utile à leurs intérêts qu'à la république française.

Une compagnie s'est formée; elle a fait au consulat l'offre d'acquérir la totalité de la plaine où la ci-devant chambre apostolique avoit établi son système de dessèchement & de bonification. Les conditions de l'acquisition ont été réglées, & la commission a concouru à cette mesure, en consentant à échanger contre des biens nationaux romains ceux que la république française possédoit dans l'étendue des marais Pontins.

Par cette mesure, le consulat a été mis à portée de transporter à la compagnie qui s'est formée, l'entière propriété des marais Pontins, & de fonder ainsi sur l'intérêt particulier d'actionnaires actifs & industriels, l'espérance de voir s'achever cet ouvrage si souvent entrepris & si souvent détruit.

Signé FLORENT.

Bourse du 15 thermidor.

Amsterd..... 58 ⁵ / ₈ , 59 ¹ / ₄ .	Montpellier..... pair 81
Idem cour..... 55 ⁵ / ₈ , 56 ¹ / ₄ .	Rente prov... 17 f. 63 c.
Hambourg... 192 ¹ / ₂ , 190 ³ / ₄ .	Tiers consol... 16 f. 25 c.
Madrid..... 11 f. 70 c.	Bon ¹ / ₂ 2 f. 38 c.
Mad. effec... 14 f. 70 à 65 c.	Bon ³ / ₄ 2 f. 34 c.
Cadix..... 11 f. 70 c.	Bon ¹ / ₄ 2 f. 34 c.
Cad. effec... 14 f. 70 à 65 c.	Or fin..... 106 f.
Gènes... 97 ³ / ₄ à 98, 95 ³ / ₄ à 96.	Ling. d'arg..... 50 f. 63 c.
Livourne..... 105, 105.	Portugaise..... 97 f.
Bâle..... ¹ / ₂ per., 2 per.	Piastre..... 5 f. 41 c.
Geneve..... 2 ³ / ₄ per.	Quadruple..... 81 f. 50 c.
Lyon..... pair 15 j.	Ducat d'Hol..... 11 f. 63 c.
Marseille..... pair 15 j.	Guinée..... 25 f.
Bordeaux..... pair 12 j.	Souverain. 34 l. 75 c. à 35 l.
Esprit ³ / ₄ , 415 à 425 f. — Eau-de-vie 22 deg., 270 à 290 f.	— Huile d'olive, 1 fr. 15 à 20 cent. — Café Martin., 3 f. 10 c.
— Café St-Domingue, 2 f. 80 à 75 c. — Sucre d'Anvers, 2 f. 48 à 60 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 40 à 55 c. — Savon, 1 f. 15 à 20 c. — Coton du Levant, 2 f. 30 à 40 c.	— Coton des isles, 4 f. 25 c. — Sel, 5 f.

A. FRANÇOIS.